

28/10/2022



Bureau Le Port : ça pète le feu !

En ces temps approchant des fêtes de fin d'année, il est une tradition à La Réunion qui sent la poudre : pas celle que nos collègues trouvent dans les valises ou les envois postaux, mais une autre substance chimique qui entre dans la fabrication des pétards (à mèche ...) et des feux d'artifice, gros « business » de fin d'année pour certaines officines pressées d'empocher le pactole avant leurs concurrents.

Tellement pressées qu'on voit courir leurs représentants paniqués dans les couloirs des services de dédouanement pour trouver les interlocuteurs adéquats qui, nonobstant les vérifications réglementaires à réaliser pour ces marchandises dangereuses, pourraient réduire leur temps d'immobilisation.

S'il est compréhensible que les services de contrôle permettent d'évacuer le plus rapidement possible (max. 24 heures) du site portuaire ces marchandises sensibles dans le respect des procédures douanières, il n'en demeure pas moins insupportable que les opérateurs et transitaires tentent de « mettre la pression » sur les agents chargés de faire appliquer le code des douanes, bien mis à mal ces temps derniers ...

Alors certes, une journée de stockage d'un container sur site, lequel n'est d'ailleurs en l'espèce pas agréé par la Douane ... entraîne des frais supplémentaires, mais la sécurité des citoyens et le respect des réglementations douanière et fiscale n'a pas de prix.

Terminons sur une note qui aurait pu être positive mais qui reste mi-figue mi-raisin. Après des mois d'attente, les formations professionnelles demandées sont comme les feuilles mortes : elles se ramassent à la pelle.

Ainsi, programmées sur nos vacances scolaires, prescrites à tous y compris aux futurs retraités qui n'en peuvent mais ..., nous pensons que leur programmation et le personnel concerné seront à affiner.

Un satisfecit général a été voté par nos camarades aux intervenants de La Rochelle: quand c'est positif, il faut aussi le dire !

NOU LÉ PAS PLUS NOU LÉ PAS MWIN RESPEK A NOU